

Le petit peuple juif a donné un Dieu au monde; Attila avec ses barbares l'a ravagé.

Les Espagnols ont découvert l'Amérique. Les Anglais et les Français l'ont parcourue et civilisée.

Quel sera le rôle des Canadiens dans l'avenir?... de la conquérir au catholicisme!

* *

Mon Dieu! il n'y a rien là d'impossible! On a vu des choses plus invraisemblables arriver.

Les Romains, si fiers de leurs dieux les ont brisés un beau jour pour adorer le Christ. Les Français, nos pères ont quitté l'épée et la hache ainsi que leurs coutumes barbares pour embrasser le christianisme.

Moi-même, je me croyais un esprit très fort et me vantais d'être sceptique, rationaliste, que sais-je encore... Eh! bien, il a suffi d'un simple accident de la nature, d'un phénomène tout à fait ordinaire pour me faire croire aux anges.

Où j'y crois fermement aujourd'hui, depuis qu'il a plu à Dieu de m'en envoyer un sous l'enveloppe humaine d'une fille adorée, que nous appellerons, si vous le voulez bien, chers lecteurs, Marie-Angélique-Louise.

Ma femme prétend que c'est tout le portrait de son père.

Mais moi qui en doute, j'irai voir dimanche prochain le Père Aubril pour m'en assurer. En la baptisant, il verra bien qu'un petit ange aussi gracieux ne peut pas ressembler à votre chroniqueur.

ANTHONY RALPH.

ÇA ET LÀ

M. Drolet est revenu de France frais et dispos. Peu d'hommes profitent autant de leurs voyages. Il voit tout, s'en rend compte et en parle d'une manière intéressante.

* *

Le Rév. M. Louis Pâquet, de l'Université Laval, vient d'être créé par le gouvernement français, officier de l'Instruction publique. M. Lefavre, consul général de France au Canada, a remis au nouveau titulaire le diplôme et les insignes de sa dignité.

* *

La contestation de l'élection de Berthier a été plaidée la semaine dernière devant les honn. juges Johnson, Olivier et Bourgeois. MM. Brousseau et Germain représentaient les pétitionnaires et M. Mathieu les Défenseurs. A plus tard les commentaires.

* *

Les princes Albert-Victor et Georges, fils du prince de Galles, remplissent consciencieusement leur rôle d'aspirants de marine. A peine rentrés de leur voyage aux Indes orientales, les deux jeunes gens sont remontés à bord de la *Bacchante* pour un voyage au long cours qui durera probablement dix-huit mois.

* *

On lit dans une correspondance de Winnipeg publiée dans la *Minerve*:

Une rumeur qui court les rues. Le fameux Henry J. Clarke serait nommé sous peu à un poste important dans le Nord-Ouest!

Je n'en veux rien croire. Le gouvernement refuserait sans doute de se compromettre aussi fatalement. On ne récompense que le mérite ou le dévouement; on méprise l'être avili, lorsque l'on ne le châtie pas.

* *

M. Faucher de Saint-Maurice a publié des relations charmantes de ses voyages dans le golfe St-Laurent. Leur réputation a franchi l'Océan. L'amiral Jaureguiberry, ministre de la marine en France, vient de les adopter pour toutes les bibliothèques relevant de son département. Cette bonne nouvelle honore à la fois le Canada et le sympathique écrivain.

* *

Jeudi, le 30 septembre dernier, les pa-

roissiens de St-Jean célébraient le vingt-cinquième anniversaire de l'élévation de leur vénérable curé, le Rév. M. Aubry, à la prêtrise. Une messe solennelle fut chantée par M. le curé, après laquelle il lui fut présentée une délicate adresse par M. J.-P. Corriveau, maire, au nom de la paroisse. L'adresse était accompagnée d'un riche plateau en argent avec inscription appropriée à la circonstance et portant des pièces d'or au montant de \$200, en cadeau. M. Aubry y répondit en termes émus et bien sentis.

* *

Le *Courrier du Canada* termine un excellent article sur l'organisation de la famille par les remarques suivantes:

Nous aussi, Canadiens-français, si nous avons au cœur notre foi dans sa pureté, nous le devons peut-être à la tradition du foyer. Car les familles étant guidées par une sage conduite et un exemple irréprochable, il s'ensuit que la société modèle son action extérieure sur celle de la famille, le cœur des organisations sociales. Former les hommes à la vertu dans le sein de la famille et par là procurer le bien public: telle était l'ancienne tradition française, ou plutôt telle était celle de tous les peuples dont le sens n'a pas été perverti. Nous la retrouvons jusque dans les livres sacrés de la Chine: "Conduisez-vous bien avec les personnes de votre famille; ensuite vous pourrez instruire et diriger une nation d'hommes."

* *

Les membres de l'école de Médecine et de Chirurgie de Montréal sont des gens terribles. S'ils mettent à soigner leurs malades le zèle avec lequel ils combattent l'établissement de l'Université-Laval à Montréal, ils doivent les guérir à tout coup. Le *Canadien*, qui est l'ennemi de toutes les mauvaises institutions, annonce que l'école de Médecine et de Chirurgie de Montréal a protesté l'Université-Laval de cesser son enseignement à Montréal, dans les trente jours, sinon que des poursuites seront intentées contre elle. Le protêt a été servi à Québec, par M. le notaire J.-E.-Henri Lesage, de Montréal.

* *

Le banquet Fréchette a eu un succès incontestable. Plus de 200 personnes y assistaient. Sir A.-A. Dorion présidait, et l'hon. juge Johnson agissait comme vice-président. On remarquait parmi les convives sept ou huit juges, plusieurs députés conservateurs et libéraux, une grande partie de l'élite des différentes classes de la société de Montréal. Presque tous les journalistes—même M. Provencher de la *Minerve*—y assistaient.

Cette démonstration, qui a pris le caractère d'une protestation, fait honneur au bon sens de notre population et montre qu'il y a dans le parti conservateur des hommes assez intelligents et assez indépendants pour ne pas tout sacrifier à l'esprit de parti.

* *

L'Université-Laval a inauguré ses cours de l'année courante par une séance solennelle à laquelle assistaient Mgr de Montréal et une société distinguée.

M. l'abbé Beaudet, qui remplace M. l'abbé Hamel comme vice-recteur, présidait.

M. Lacoste avait été chargé de faire le discours de circonstance; il prit pour sujet—le commerce—sujet aride qu'il sut traiter de manière à intéresser son auditoire. M. C.-S. Cherrier, le vénérable doyen de la faculté de droit, prit ensuite la parole. Il fit de sages recommandations aux élèves de l'université et sema son discours de magnifiques réflexions pleines d'intérêt. Il déplora la persécution dont les congrégations religieuses sont victimes en France, et, parlant de la grande fête nationale qui a eu lieu à Québec, le 24 juin dernier, il exprima, dans un heureux langage, les sentiments les plus patriotiques. M. Cherrier parla comme de coutume, sans lire, et démontra une fois de plus que les quatre-vingt-deux ans qui pèsent sur sa tête n'ont pas plus affaibli sa mémoire que son esprit.

M. l'abbé Beaudet avait ouvert la séance par un petit discours irréprochable sous le rapport du fond et de la forme. Monseigneur de Montréal la termina en

faisant l'éloge de l'Université et du bien qu'elle est appelée à faire. Il fut, comme de coutume, concis, élégant et intéressant.

Une belle séance de plus au crédit de l'Université.

* *

M. J.-G. Barthe, qui a joué un rôle important dans notre monde politique et littéraire, a raison de voir avec bonheur le triomphe de ses idées pour lesquelles il a fait de si grands sacrifices, il y a trente ans. Le *Canada reconquis par la France* n'est plus une utopie, une chimère, ce sera bientôt un fait accompli sous le rapport commercial, bien entendu. Ces liens, ces rapports matériels qu'il voulait établir entre la France et le Canada, on est à les créer en ce moment. Les événements le vengent des injustices de son temps et de ses contemporains.

Il y a, dit M. Sulte, dans le livre de M. Barthe, certains passages que l'on pourrait croire écrits depuis quelques mois à peine. Mettons-les sous la date de 1880, l'illusion est complète:

"Renouer le Canada à la France par des liens d'intérêt commun; créer entre les deux des rapports utiles à l'un, profitable à l'autre, et honorables à tous les deux; rendre ces liaisons permanentes et indestructibles; les mettre à l'abri des fluctuations et des péripéties du temps en les soustrayant à l'action désastreuse ou du moins précaire de la politique. Tel était mon objet...."

"Sans doute, je ne songeais pas à demander à la France des canons et des vaisseaux pour reprendre son ancienne colonie à ses alliés d'aujourd'hui. L'Europe ne doit plus songer à faire des colonies, mais des alliances en Amérique... Ce que je voulais, c'était l'honneur, la perpétuité de la langue, de la littérature et du nom français dans le Nouveau-Monde...."

"Je ne sortirai pas de l'aris, me disais-je, sans faire prendre racine à mon dessein quelque part. Mon pays vaut bien la peine que j'essaie quelques tourments pour lui payer la dette de mon patriotisme."

"Si je réussis, je remercierai la providence d'abord, qui m'a procuré les moyens de venir sur cette terre aimée pour essayer d'y faire entendre de plus proche ma faible voix dont l'écho n'aurait pas traversé l'Atlantique autrement."

"J'aurai le mérite, après tout, d'avoir le premier éveillé l'attention de ce pays sur notre situation particulière, et qui vaut bien qu'on y pense."

N'est-ce pas, ajoute M. Sulte, que c'était promettre l'année française? Le billet a flotté un quart de siècle avant l'échéance, mais il ne sera pas protesté, car la France est venue à nous les mains pleines d'or pour honorer la signature de M. Barthe.

Discours prononcé par M. Cherrier à la séance de clôture des cours de l'Université-Laval de Montréal, le 21 juin 1880.

Monsieur le Recteur,

Mesdames et Messieurs,

C'est à nos élèves en particuliers, que je dois d'abord adresser quelques mots, à la fin de ces cours universitaires.

Il m'est très agréable de féliciter ceux qui, par leur travail et leur assiduité, ont obtenu de légitimes succès. Quant à ceux qui n'ont pas été aussi heureux, je leur prédis le même bonheur, s'ils se livrent à un travail encore plus soutenu et s'ils assistent aux cours avec assiduité.

Soyez persuadés, Messieurs les élèves, que ce sera un souvenir agréable de penser que par votre diligence et votre bonne conduite vous aurez contribué, dès son début, au succès de l'enseignement universitaire et que vous en aurez fait apprécier tout le prix.

Pour la plupart, sinon tous, vous assisterez à la fête nationale célébrée à Québec le vingt-quatre de ce mois. Cette démonstration, inspirée par un sentiment patriotique, sera une des plus brillantes et des plus solennelles dont le Canada ait été témoin. Rien ne sera épargné pour en rehausser l'éclat. La religion lui donnera un caractère de grandeur en y célébrant ses plus augustes mystères. Qu'il sera beau, touchant, je puis même dire sublime, le spectacle offert ce jour-là sur les plaines d'Abraham. Qui ne ressentirait pas la plus vive émotion en voyant tout un peuple recueilli et animé d'un sentiment de foi s'agenouiller devant le Dieu des nations, lui rendre un témoignage éclatant

de reconnaissance pour la protection qu'il a reçue dans ses luttes, soutenues pour son existence politique,—et solliciter de nouvelles faveurs. Quel contraste se présentera alors à l'imagination! Sur ces plaines illustrées par plusieurs combats, et dont les échos jaillis ont répété le tonnerre de l'artillerie, se feront entendre maintenant des accents de fraternité, et ces mêmes échos se plairont à redire les paroles pacifiques, harmonieuses et sympathiques de l'un de nos prélatés les plus éloquents. Impossible de ne pas remporter d'un semblable spectacle des impressions et des souvenirs impérissables.

Je regrette que mon âge et ma santé ne me permettent pas d'assister à cette fête. Je saisis cette occasion pour réitérer à messieurs les organisateurs mes remerciements pour l'invitation qu'ils m'ont faite d'y prendre part, invitation que je n'ai pu accepter.

Pendant les fêtes nationales, vous entendrez sans doute prononcer souvent les mots de *nationalité*, de *patrie*, mots magiques qui feront battre les poitrines. La nationalité est un sujet bien rebattu, je l'avoue, et cependant il aura toujours un vif intérêt, car il éveille l'un des sentiments les plus élevés, les plus nobles dont le cœur de l'homme puisse être pénétré. La nationalité n'est pas une invention humaine, c'est un fait providentiel, c'est l'œuvre de Dieu même. Dieu n'a pas jeté les nations dans un même moule. En imprimant à chacune un caractère, des instincts, des penchants et des besoins divers, en variant les conditions géographiques, évidemment la Providence a voulu que chaque nation eût un cachet particulier d'originalité et vécût d'une vie qui lui fût propre. Puis la nationalité est la vie même des peuples. Un écrivain a dit que mépriser les nationalités, c'est détruire la vie dans sa source la plus pure. J'ajoute qu'attenter à la nationalité d'un peuple, c'est attenter à sa vie même, c'est la tyrannie la plus odieuse. Il me semble que les admirateurs du génie et des vertus de la grande impératrice Marie-Thérèse seraient heureux de pouvoir arracher de son histoire les pages qui attestent son assentiment, donné, il est vrai, avec beaucoup de répugnance, au partage inique de la Pologne.

Plusieurs des élèves présents, embrassent sans doute la carrière du barreau. C'est un motif pour moi de leur rappeler qu'aux époques où nos institutions et notre existence nationale ont été menacées, elles ont trouvé dans les membres du barreau des défenseurs zélés. Des avocats, animés du patriotisme le plus pur et le plus désintéressé, ont mis au service de cette noble cause une éloquence brillante et des connaissances étendues de droit public. Ils ont, par d'héroïques efforts, une énergie persévérante, assuré l'existence du peuple canadien, existence que l'illustre diplomate qui, à Québec, représente si dignement notre ancienne mère patrie, a qualifié de *grand fait historique*. Dans un discours aussi élégamment écrit que bien pensé, il nous a fait part de son agréable surprise d'avoir retrouvé ici "un peuple fidèle à ses traditions religieuses et portant au front l'aurore de la jeunesse et de la confiance dans ses destinées." Ce sont ses expressions mêmes.

Ah! sans doute, dans la grande fête nationale s'éleva de tous les cœurs canadiens un cri de reconnaissance pour les vaillants champions de notre nationalité.

En présence des médecins éminents qui m'environnent, pourrais-je omettre de rappeler que leur profession a fourni aussi des défenseurs aussi zélés qu'éclairés de nos institutions de leur pays.

Messieurs les élèves, si comme je m'en flatte, vous n'êtes pas appelés à défendre nos institutions contre les attaques dont elles ont été l'objet à d'autres époques, vous n'en aurez pas moins une belle mission à remplir. Vous contribuerez à sa gloire par un patriotisme dégagé de tout égoïsme; par l'éloquence, et par des connaissances étendues, que vous consacrerez avec zèle à la défense des causes qui vous seront confiées. Si la nationalité canadienne a été illustrée par de brillants faits